Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 9 (1888)
Heft: 4

Artikel: La ramie en Algérie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133353

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tandis que la gomme importée des Indes orientales et d'Arabie à Londres a été en 1880 de..... 9,536 surons.

1881	9,267
1882	12,807
1883	14,985
1884	18,677
1885	31,110

Ainsi, pendant que l'exportation de la gomme africaine pour Trieste diminuait d'année en année, puis cessait tout à fait, celle de Londres, non seulement n'a point diminué ces dernières années, mais elle a augmenté d'une manière notable, ce qui s'explique par le fait qu'à Londres arrivent essentiellement les gommes des Indes orientales, de l'Australie, du sud de l'Afrique, qui sont entrées dans le commerce lorsque le manque des vraies gommes africaines s'est fait sentir ; ce sont elles qui, de plus en plus, sont employées aujourd'hui.

Dans ces conditions-là, et à mesure que l'importation de la gomme du Soudan a diminué, le renchérissement des prix s'en est suivi naturellement. Aujourd'hui, la vraie gomme naturelle du Kordofan se paie jusqu'à 340 shillings, et les qualités de choix jusqu'à 600 shillings le quintal, tandis qu'en 1883 on obtenait les mêmes qualités pour 55 shillings et 100 shillings.

Il est probable que les prix des gommes se maintiendront longtemps encore aux taux où ils sont cotés aujourd'hui, car le rétablissement de l'ordre au Soudan ne paraît pas prochain, et en tout cas il faudra un certain temps avant que l'on puisse rassembler les récoltes et renouer les communications commerciales actuellement interrompues.

LA RAMIE EN ALGÉRIE

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, p. 77, des encouragements accordés par le gouvernement français à la culture de la ramie dans sa colonie algérienne. Depuis un certain nombre d'années, en effet, des essais ont été faits pour y introduire cette plante, dont les propriétés textiles peuvent rivaliser avec celles du lin, du chanvre, du coton et même de la soie. Des rapports ont été adressés à ce sujet au ministère de l'agriculture ; une commission dite « de la ramie » a été nommée pour s'occuper de la question. Le moment nous paraît venu d'informer nos lecteurs de ce qui a été fait à cet égard, en disant d'abord quelques mots

de la plante elle-même et des usages auxquels elle est employée, d'après les renseignements fournis par M. Napoléon Ney, un des promoteurs de cette culture en Algérie, dans une conférence faite le 23 décembre de l'année dernière au Comité de l'Afrique du nord de la Société de géographie commerciale de Paris.

La ramie, originaire de l'Asie et des pays équatoriaux, est une plante de la grande famille si variée des urticées. C'est une ortie sans dards, dont on compte plusieurs espèces en Chine, au Japon, dans l'Inde et dans l'Archipel de la Sonde. Elle atteint dans ces pays-là de 1^{m} à 3^{m} de hauteur ; on en fait jusqu'à cinq ou six coupes par an et elle repousse comme la luzerne. Elle peut s'acclimater parfaitement en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, à la Réunion. Séparée du bois, sa fibre constitue un textile précieux, car elle est plus forte que le meilleur chanvre, dit M. Ney, plus fine que le plus beau lin, et aussi brillante que la soie aux reflets les plus chatoyants.

De temps immémorial les Chinois ont employé la ramie aux usages les plus divers ; ils en fabriquent des filets de pêche, des tissus, des vêtements fort beaux imitant la soie à s'y méprendre. Elle a été longtemps connue sous le nom d'ortie de Chine, et en Angleterre sous celui de *chinagrass*. Depuis une trentaine d'années, des botanistes et des industriels en France et en Angleterre lui ont accordé une attention particulière. A chacune des expositions internationales qui se sont succédé, depuis celle de Londres en 1851 jusqu'à celle d'Anvers en 1885, plusieurs industriels qui avaient fait venir l'ortie de Chine, où la fibre textile est séparée du bois à la main par les indigènes aussitôt après la coupe, avaient fait filer et tisser cette fibre et avaient obtenu des résultats très satisfaisants. Mais les spécimens exposés provenaient d'une matière textile qui arrivait tout apprêtée de l'extrême Orient et dont la plante n'était pas acclimatée en Europe.

Divers jardins botaniques d'Europe firent dès lors des expériences qui prouvèrent que la ramie pouvait prospérer dans les climats tempérés. En France, en particulier, de nombreux travaux furent publiés sur l'origine de la ramie, sa culture et ses applications industrielles. En 1886, entre autres, M. Harmand, consul général de France à Calcutta, adressa au ministre des affaires étrangères un rapport qui fut publié dans le numéro de mai 1887 du Bulletin du ministère de l'agriculture, et qui traitait de la ramie au point de vue du climat, du sol, de l'aménagement des terres, de la plantation et des soins au point de vue de la récolte, de la coupe des tiges, du rendement, de la valeur de la fibre

préparée, de la préparation mécanique des tiges, des divers concours institués par l'Angleterre en faveur des meilleures machines à décortiquer et qui jusqu'alors n'avaient donné que des résultats incomplets, etc.

C'est en effet de la décortication que dépend l'avenir industriel de la ramie ; c'est l'insuffisance des procédés généralement employés, la difficulté de la transformation de la plante en fibre textile, qui en a retardé l'apparition sur les marchés de l'Europe occidentale comme succédanée du chanvre, du lin et de la soie, et qui a jusqu'à présent arrêté l'extension de cette culture.

Les recherches et les expériences de laboratoire n'ont cependant pas manqué, non plus que les inventions de machines de systèmes divers pour la décortication. M. Ney compte que, de 1833 à la date du 1er octobre 1887, il a été pris, en France seulement, 517 brevets ou additions de brevets ayant pour objet divers systèmes de décortication de la ramie.

Deux procédés surtout divisent les industriels qui s'occupent de cette question. Les uns, estimant qu'un procédé est d'autant plus parfait qu'il se rapproche davantage du procédé naturel, tiennent pour la décortication à l'état vert, à l'imitation des Chinois ; c'est-à-dire que les machines qu'ils proposent traitent la plante aussitôt coupée, alors que les variations de température et la tendance à fermenter qu'elle possède au plus haut degré n'ont pas encore modifié la qualité des fibres, au point de vue de la ténacité et de la résistance à la traction. Pour les autres inventeurs, l'impossibilité de décortiquer assez rapidement à l'état vert les quantités considérables de tiges qui couvrent un champ de ramie, leur a fait adopter la décortication à l'état sec. Dans les pays chauds et secs, les tiges se dessèchent trop vite pour être bien décortiquées vertes ; dans les pays chauds et humides, la fermentation hâtive des tiges altérera leur qualité d'une manière irréparable. D'où résulte la nécessité de décortiquer en un temps très court, ce qui exige un grand nombre de machines avec une main-d'œuvre considérable, travaillant pendant un temps très limité. Les machines de ces derniers inventeurs décortiquent donc à l'état sec les tiges de ramies amenées de loin et desséchées dans des magasins ad hoc.

D'autres machines ont été inventées pour décortiquer à l'état vert et à l'état sec à la fois. Enfin il existe un procédé original qui tient des deux systèmes ; c'est celui de la vapeur chaude. Les tiges desséchées sont placées dans des caisses de bois fermées et percées, à leur partie inférieure, de trous par lesquels arrive la vapeur d'eau qui circule à travers les tiges séchées. Quand l'action de la vapeur a duré de 10 à 20

minutes, on ouvre les caisses, et la décortication à l'état humide s'opère à la main, selon le procédé des Chinois.

L'expérience acquise par M. Ney lui fait croire seule bonne la décortication à l'état vert, après la coupe et à pied d'œuvre, à la condition d'avoir une machine produisant par jour une forte quantité de filasse.

Entre les deux parties fibreuse et ligneuse de la plante, il existe une adhérence produite par une espèce de ciment désigné sous le nom de *pectose,* qui est un grand obstacle à la décortication et qui exige un dégommage complet de la fibre de ramie. C'est sur ce point que la commission de la ramie a porté son attention en dernier lieu. D'après le *Journal officiel,* elle a entendu, le 13 février dernier, une communication de M. Frémy, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle, sur les résultats auxquels l'ont conduit ses recherches relativement aux tissus ligneux. M. Frémy est arrivé, pour la ramie, à séparer l'épiderme de l'écorce, c'est-à-dire la matière jaune de la matière fibreuse dont on extrait les fils, en dissolvant, par certains procédés chimiques, les substances désignées communément sous le nom de gomme et qui forment l'espèce de ciment susmentionnée. Il en ressort que si le procédé découvert par M. Frémy est assez pratique et économique pour être adopté par l'industrie, la question de l'utilisation de la ramie en Occident aura fait un pas en avant.

En attendant, quelles ont été les expériences tentées en Algérie au point de vue de la culture de cette plante textile ? D'après le *Moniteur des Colonies,* il y a plus de trente ans que les premiers essais ont été faits, et cela dans la province d'Oran, en 1855. Les premières graines y ont été semées par des Chinois amenés par un officier attaché à l'ambassade de Pékin. Dès lors des expériences ont été faites au Jardin d'essai d'Alger, dans les environs de Bouffarik ; elles ont été concluantes, et si la culture de la ramie n'a pas été entreprise en grand par les colons, cela tient uniquement au manque d'une machine donnant une décortication complète, rapide et à bon marché. En 1884, le ministre du commerce d'alors, M. Hérisson, donna à M. Ney, qui depuis plusieurs années s'occupait de la question, une mission officielle à ce sujet. M. Ney créa alors dans la province de Constantine une plantation pépinière pour étudier le régime de la plante en Algérie, dans un sol propice et d'une importance suffisante pour lui permettre de faire des expériences de décortication sur une grande échelle quand le moment serait venu. Pendant les trois dernières années, M. Ney, avec plusieurs de ses amis, étudia de la manière la plus précise tous les procédés et toutes les machines nou-

velles inventées pour la décortication de la ramie, notant tous les progrès réalisés successivement, jusqu'au jour où, ayant enfin trouvé une machine qui, d'après lui, répondait pleinement aux desiderata, il procéda à des expériences pratiques qui donnèrent un résultat favorable. L'année dernière, le comice agricole de Bouffarik ouvrit un concours pour la machine la plus parfaite. Au mois de juin eurent lieu, près de Guelma, sous la direction de M. Ney lui-même, des expériences de décortication auxquelles assistèrent le préfet de Constantine, le président du Conseil général, plusieurs conseillers généraux et nombre de notabilités du département. Au point de vue technique, la décortication à l'état vert paraît un résultat acquis ; il a été obtenu au moyen d'une machine très simple, très résistante et d'un prix peu élevé. Le gouverneur général de l'Algérie, frappé des résultats obtenus, manda à Alger M. Ney et lui offrit son bienveillant appui. A la demande de M. Ney, une enquête officielle fut faite sur l'extension prise en Algérie par la culture de la ramie, et cette enquête permit de constater qu'il existe, à l'état de pépinières, variant entre cinq hectares et cinquante centiares, environ seize hectares plantés en ramie, verte ou blanche, ainsi répartis :

Département d'Oran	4	hectares.
» d'Alger	5	»
» de Constantine	7	»

Cela peut paraître peu de chose comme plantation, mais il y a dans ces seize hectares un nombre considérables de plants qui permettraient de mettre rapidement en valeur une vaste superficie de terrain.

Pour le développement de cette culture, il était nécessaire de savoir si la vente du produit en serait assurée pour les planteurs. M. Ney et ses amis ont visité les filateurs des départements du Nord, de la Normandie et de l'ouest de la France, et ont reçu d'eux des offres d'achat pour des quantités considérables à des prix rémunérateurs. Les débouchés sont donc ouverts à ceux qui voudront se livrer à cette culture.

Les expériences faites montrent que la plante, en Algérie, est en pleine valeur au bout de la deuxième année et qu'elle donne de trois à quatre coupes. En prenant des minima pour le rendement à l'hectare, et tous frais déduits pour location, culture, récolte, décortication, etc., M. Ney estime que le bénéfice net dépasse 1,200 francs par hectare.

En présence de la diminution en France des cultures du lin et du chanvre, celle de la ramie dans la colonie paraît avoir un avenir assuré. Il y a vingt-cinq ans, plusieurs des départements français prospéraient par la culture du lin et du chanvre qui occupait 200,000 hectares ; au-

jourd'hui, 85,000 hectares à peine sont employés à cet usage. La France importe annuellement 130 millions de kilogrammes de textiles : chanvre, lin, jute, etc., et le chiffre en augmente chaque année. Les filateurs français se sont naturellement préoccupés de cet état de choses et ont exprimé le vœu que la ramie fût cultivée en terre française. L'un d'eux écrivait de Roubaix, en 1887 : « Tout le monde connaît l'extrême bon marché du coton de qualité courante, mais tout le monde ne sait pas l'influence qu'exercera ce textile sur les industries similaires du lin, de la laine et de la soie. A l'époque où nous vivons, le premier pas est au bon marché, fût-ce même au détriment de la qualité, et les nécessités de la concurrence forcent l'industriel à des combinaisons de matières qui le portent de plus en plus vers le textile du prix le plus bas. Malgré toutes ces concessions, le lin ne peut plus lutter contre le coton ; en un mot cette industrie, si importante à une certaine époque, est aujourd'hui menacée de crouler. Le remède à cette situation ne peut être que dans la venue d'une nouvelle matière textile ; c'est ici qu'apparaît toute l'importance de la ramie qui est certainement une plante exceptionnelle. »

Le pays qui entreprendra le premier, sur une grande échelle, la culture de ce textile, est assuré d'y trouver un produit très rémunérateur. Le *Moniteur des Colonies* a annoncé, il y a quelque temps déjà, qu'une puissante compagnie anglaise, au capital de 880,000 liv. str., soit 22 millions de francs, s'est constituée en Angleterre pour le développement et la culture de la ramie dans les possessions anglaises de l'Inde. De son côté, le *Moniteur de l'Algérie* reçoit d'un correspondant l'avis que M. Numa Bothier, un des propagateurs de la ramie en Algérie, a reçu d'Amérique une commande ferme de 200,000 pieds de ramie, et que, si ce premier envoi réussit, d'autres demandes suivront.

Ces circonstances expliquent les mesures adoptées par le gouvernement français pour encourager en Algérie les plantations de ramie. Indépendamment des primes annuelles de 300, 500, et 1000 francs pour les cultures les plus soignées, dont nous parlions, il y a un mois, la Commission de la ramie a proposé au gouvernement d'affecter chaque année une somme de 60,000 francs à des expériences, des missions, des récompenses, et d'instituer un prix de 20,000 francs pour la meilleure machine à décortiquer présentée dans le délai d'un an. Les épreuves pratiques auraient lieu publiquement au Conservatoire des Arts et Métiers en présence d'un jury nommé par le ministre de l'agriculture.